



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Népal

Question écrite n° 81209

Texte de la question

M. Jean-Luc Pérat attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'état des relations diplomatiques entre la France et le Népal. La situation politique fragile et les échéances importantes des jours prochains ont semble-t-il renforcé les tensions existant entre le Népal, le Tibet et l'Inde. Les flux de population, en particulier la problématique des réfugiés tibétains, soulèvent également de vives interrogations. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les initiatives prises par la France dans le but d'apaiser cette situation particulièrement difficile et ainsi de consolider l'avenir démocratique du Népal.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation politique au Népal, son incidence sur le sort des réfugiés tibétains ainsi que sur les relations que la France entretient avec ce pays. Notre ambassade à Katmandou suit avec une extrême attention l'évolution du contexte politique au Népal. Après le passage à une forme républicaine de ses institutions en 2008, ce pays est, désormais, engagé dans une étape cruciale de son histoire politique. La recherche d'un régime viable et stable est un processus long et difficile, notamment en raison des désaccords politiques persistants sur plusieurs points essentiels. Les partis népalais ont été amenés à prolonger d'un an le mandat de l'Assemblée constituante, qui arrivait à échéance, le 28 mai 2010. La démission du Premier ministre, le 30 juin 2010, doit permettre d'ouvrir la voie à un gouvernement d'unité nationale. Face à ce contexte politique chargé, nos diplomates à Katmandou agissent, en bonne intelligence avec les représentations diplomatiques de nos partenaires, afin de soutenir et accompagner l'évolution du Népal vers une démocratie vivante, respectueuse des droits de l'homme et qui puisse répondre aux aspirations de son peuple. S'agissant de la question des réfugiés tibétains présents au Népal, la France suit attentivement l'évolution de la situation, en concertation avec ses partenaires. C'est une question que nous abordons lors de nos rencontres bilatérales et européennes, et que nous soulevons régulièrement avec nos interlocuteurs népalais. Nous continuerons de le faire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Pérat](#)

Circonscription : Nord (24^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81209

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6465

Réponse publiée le : 17 août 2010, page 9019